

Les questions les plus fréquemment posées sont recensées dans notre **FAQ**.  
Le GR®965 en vingt cinq questions !

**1. Est-ce que l'itinéraire GR®965 est un parcours difficile ?**

Le tronçon français « Sur les pas des Huguenots » pour une distance totale de 374 km, est divisé en 29 étapes de distance inégale de même que pour les dénivelés et la densité du patrimoine thématique. Le dénivelé positif cumulé est de 13 252 m. Ainsi le parcours proposé peut convenir à des randonneurs pratiquant régulièrement la marche en moyenne montagne mais sans entraînement particulier. Les temps de marche sur les fiches ont été adaptés en fonction des retours des usagers. A titre de comparaison, le Chemin de Stevenson compte environ 250 km, 11 jours de marche et 7000 m de dénivelé positif cumulé.

**2. Est-ce qu'il est envisageable de grouper certaines étapes courtes ?**

Certaines étapes peuvent être groupées : « Le Poët Laval – Dieulefit – Bourdeaux », « Mens – Saint-Jean-d'Hérans – La Mure », « Traversée de Grenoble – Grenoble – Biviers », Chambéry – Le Bourget du Lac – Aix-les-Bains » et « Motz – Seyssel – Frangy ».

Par contre le groupement de « Die – Valcroissant – Châtillon-en-Diois » n'est accessible qu'à des randonneurs expérimentés.

Ces groupements ramènent le nombre d'étapes françaises à 24 au lieu de 29.

**3. Pourquoi le GR® Sur les pas des Huguenots s'intitule-t-il GR®965 ?**

Quand un Itinéraire de Grande randonnée GR® se situe entre deux autres itinéraires GR® homologués par la FFRandonnée, la numérotation tient compte de ce lien. Ainsi le GR®965 fait le lien entre le GR®9 à hauteur de Dieulefit dans la Drôme et le GR®65 - Chemin de Saint-Jacques de Compostelle à hauteur de Seyssel en Haute-Savoie.

**4. Existe-t-il un topoguide® pour le GR®965 ?**

Le topoguide® papier pour le GR®965, tronçon français de l'itinéraire Culturel du Conseil de l'Europe, porté par le Comité Régional de la Randonnée CRRP Rhône-Alpes, est en cours de réalisation. Ce topoguide sera disponible début 2017. Actuellement des topo-fiches par étape sont téléchargeables sur le site web.

**[www.surlespasdeshuguenots.eu](http://www.surlespasdeshuguenots.eu)**

Sous la rubrique "Le sentier en France" puis "Les étapes françaises" vous trouverez les 29 étapes françaises.

En cliquant sur chaque étape, une feuille de route se présente avec les données générales de l'étape (carte, descriptif, patrimoine, services, commentaires) ainsi que les boutons de téléchargement de la topo-fiche (page A4 recto-verso) et du fichier \*.gpx de l'étape.

Sur cette page vous trouverez donc aussi le bouton concernant le patrimoine, les services et les hébergements. Les services incluent aussi les restaurants, les pharmacies et les sociétés de taxis pour l'éventuel portage de bagages.

**5. Est-ce que le GR®965 est balisé ?**

Le GR®965 homologué depuis janvier 2015, est entièrement balisé GR® blanc/rouge entre Le Poët Laval (Drôme) et Bellecombe (Savoie).

Pour ne pas rendre caduque l'actuelle édition du topoguide® « GRP Le Tour des Petites Roches » le passage entre le Col de Baure et le Col de Marcieu en Chartreuse restera balisé par la marque fédérale GRP® jaune/rouge jusqu'à réédition du topoguide® susmentionné. En Chartreuse le tracé est ponctué par des poteaux directionnels et des lames jaunes indiquant « Sur les pas des Huguenots »

Le balisage complet en Savoie et Haute Savoie interviendra courant 2017 sachant que ces tronçons empruntent des itinéraires d'ores et déjà balisés (voie verte, PR®, autres GR®)

**6. Est-ce que l'itinéraire est balisé en Suisse et en Allemagne ?**

- L'itinéraire « Sur les pas des Huguenots et des Vaudois du Piémont » n'est pas encore entièrement balisé en Suisse mais le tracé de l'ensemble des étapes (24-28 km) est disponible sur simple demande au secrétariat français. [info@surlespasdeshuguenots.eu](mailto:info@surlespasdeshuguenots.eu)

- L'itinéraire en Allemagne est entièrement balisé au pochoir (rond bleu sur trait vert) mais les topo-cartes vendus au secrétariat national allemand sont édités uniquement en allemand.

Contact : [info@hugenotten-waldenserpfad.eu](mailto:info@hugenotten-waldenserpfad.eu) (communication possible en français)

**7. Est-ce que l'Association gestionnaire du chemin a prévu un carnet style « credential » ?**

L'Association nationale a édité un carnet de passage permettant un tampon par bourg d'étape (Office du tourisme, agence postale, hébergeurs...). Ce carnet de passage est à disposition des Offices du tourisme, chez les hébergeurs et également téléchargeable sur le site web sous la rubrique « Le sentier en France » puis « Ma randonnée ». [www.surlespasdeshuguenots.eu](http://www.surlespasdeshuguenots.eu)

**8. Comment se procurer la liste des hébergements le long de l'itinéraire français ?**

Voir réponse n°4. La rubrique « Services » inclut les hébergements étape par étape mais aussi les restaurants, les pharmacies et les sociétés de taxis pour l'éventuel portage de bagages.

En arrivant à Chancy (Suisse), commune frontalière et dernier bourg d'étape du tronçon français, aucun hébergement n'est proposé mais une ligne de cars réguliers assure la liaison pour Genève.

L'hébergement le plus proche de Chancy (Suisse) se situe à Cartigny.

**Attention**, selon la période de l'année la réservation anticipée s'impose.

Il est conseillé d'organiser les départs depuis Le Poët Laval en début de semaine, permettant ainsi d'éviter le passage sur les hauts lieux de la randonnée et les hébergements surchargés pendant les weekends (ex. Col de la Chaudière).

**9. Est-ce qu'un service de portage de bagages est assuré ?**

Voir réponse n° 4. Actuellement aucune société spécialisée dans le transport de bagages (type Malle Postale) n'est implantée sur le parcours. Par contre, la rubrique « Services » inclut les sociétés de taxis pour l'éventuel portage de bagage vers le prochain hébergement, le transport de personnes vers la prochaine étape ou le retour vers le point de départ initial de la randonnée. En évitant toute forme de concurrence avec les sociétés de taxis, certains hébergeurs peuvent aussi proposer de transporter les bagages jusqu'à la prochaine étape. Bien évidemment le transport de bagages fait partie du « package » proposé par les agences réceptives commercialisant des séjours sur le parcours.

**10. Est-ce que les hébergeurs proposent des pique-niques ?**

Les hébergeurs et hébergeurs partenaires proposent des pique-niques s'ils sont prévenus à l'avance. Dans plusieurs bourgs d'étapes il y a des magasins d'alimentation.

**11. Est-ce que les hébergeurs proposent les repas du soir ?**

Hormis les gîtes d'étapes non-gardés, l'ensemble des hébergeurs sur le tracé (excepté dans certains bourg d'étapes avec restaurants), proposent les repas du soir et le petit déjeuner. Attention ! En Trièves sur l'étape « Les Nonières – Le Percy » ou « Le Percy – Mens », l'hébergement « Les Fagotins » s'apparente à un gîte d'étape non-gardé. Aussi il est indiqué de s'approvisionner à l'épicerie du village du Monestier-du-Percy.

**12. Est-ce que des agences proposent des parcours « Sur les pas des Huguenots » ?**

Plusieurs agences proposent des parcours « Sur les pas des Huguenots » en liberté. Le site intègre une page dédiée à ces offres sous la rubrique « Prêt à marcher » en page « Le sentier en France ».

**13. Est-ce que des agences proposent des séjours accompagnés pour groupes non constitués ?**

Pour des individuels souhaitant s'inscrire à un séjour accompagné pour un groupe à constituer, une offre à dates fixes existe pour les étapes dans la Drôme et le Trièves. Cette offre est aussi valable pour des familles ou groupes constitués.

<http://vercors-escapade.com/v3/spjp.php?article94>

Pour des randonneurs individuels à la recherche d'un(e) partenaire de marche, le Forum sous la rubrique « Le sentier en France » du site web, peut présenter une solution.

**14. Est-ce qu'il y a des contre indications saisonnières pour la pratique de ce parcours ?**

Bien évidemment des périodes neigeuses rendent la pratique du parcours impossible sans raquettes. En fin et début de saison, les points hauts peuvent poser problème : ils se situent au niveau du Col de Menée (1500 m) de du Col de Baure (1200 m) - Plateau des Petites Roches (1000 m – 1100 m).

Sur l'étape Aix-les-Bains – Chindrieux, le passage en bordure du lac entre « Mémard » et la « Pointe de l'Ardre » est fermée entre le 15 octobre et le 15 mars, protection environnementale oblige.

Le passage par le village de Brison-Saint-Innocent permet de rejoindre le chemin après la Pointe de l'Ardre.

**15. Est-ce que le parcours français présente des passages dangereux type chemins escarpés avec des à-pics prononcés ?**

Plusieurs passages en « corniche » se présentent sur le GR®965 :

- sur l'étape « Rimon – Die » à hauteur du "Pas du Loup", pour éviter ce passage il est préconisé de passer par le Pas de Tripet un peu plus au nord et de rejoindre le cheminement en aval du passage en corniche.
- sur l'étape « Saint-Pancrasse - Saint-Bernard » le chemin longe à certains endroits la falaise au-dessus de la vallée de l'Isère (Le GR965 suit alors le « GRP Tour des "Petites Roches »
- sur l'étape « Saint-Bernard – Barraux » entre Saint-Bernard et le Col de Marcieu

Pour les deux dernières indications l'alternative est de suivre la route.

**16. Est-ce qu'on rencontre des troupeaux gardés par des chiens ?**

Le Carnet de passage mentionne l'attitude à avoir lors du passage dans un parc d'élevage. mais ce cas de figure ne devrait se présenter qu'une seule fois sur l'étape Bourdeaux – La Chaudière à hauteur du Col de Rastel. (sous réserve d'installations hors périmètres habituels)

**17. Y-a-t-il des passages dangereux quant au trafic routiers.**

Les secteurs urbains sont un univers difficile pour l'évolution pédestre.

Hormis ces passages urbains, il arrive que le parcours intègre des tronçons à revêtement goudronné qui demandent une attention plus prononcée bien que ce soit de petites routes rurales peu fréquentées.

Attention : L'étape « Aix-les-Bains – Chindrieux », au niveau du Belvédère de la Chambotte juste avant le secteur Groisin Sud, présente un passage prolongé sur une petite route goudronnée qui est assez fréquentée. C'est un passage magnifique avec une vue sur le Lac du Bourget et le Rhône mais... attention ! La topo-fiche mentionne ce passage.

**18. Est-ce qu'on peut pratiquer cette randonnée à cheval ou avec un âne de bât ?**

La Drôme à cheval a développé un parcours en Drôme entre Le Poët Laval et le Col de Menée.

Renseignements : [drome-a-cheval@wanadoo.fr](mailto:drome-a-cheval@wanadoo.fr)

La plupart des étapes, malgré quelques chemins en dévers, sont praticables par les ânes de bât. Les passages en corniche trop étroite sont exclus (voir réponse n° 15)

**19. En partant du début du chemin au Poët Laval, comment retrouver la voiture en fin de randonnée.**

Le Poët Laval est accessible en car régulier depuis la gare SNCF de Montélimar.

Pour les étapes drômoises et l'étape de Clelles en Trièves une fiche d'informations est disponible auprès des OT de Mens, Die, Bourdeaux et Dieulefit pour l'organisation du retour vers Le Poët Laval en train, car et taxi.

**20. Qu'en est-il de la rumeur qu'un chemin depuis les Cévennes est en préparation ?**

Effectivement, en partenariat avec l'Association des Drailles et Chemins Camisards en Cévennes, l'Association nationale a développé un itinéraire associé depuis Mialet (Gard). Cet itinéraire sera ouvert au public dès la saison 2017.

NB : une démarche identique a été lancée quant à une extension depuis le Luberon. L'étude historique de cet itinéraire est en cours.

Un dernier itinéraire associé part du Queyras, passe par le Col de la Croix, descend vers Torre Pellice et suit le cheminement d'exil des Vaudois du piémont jusqu'en Maurienne, Annecy et Genève. Le tracé historique a été validé et le partenariat privé et institutionnel est en cours de constitution.

**21. Ce chemin fait partie du patrimoine protestant, pouvez-vous me transmettre les contacts des paroisses sur le parcours ?**

La liste des contacts paroissiaux est disponible sur simple demande au secrétariat de l'association nationale. [info@surlespasdeshuguenots.eu](mailto:info@surlespasdeshuguenots.eu)

**22. Je souhaite réaliser le parcours en vélo ou en VTC, est-ce possible ?**

L'Association nationale « Sur les pas des Huguenots » a développé un parcours cyclotouristique au plus près du chemin pédestre. Ce parcours emprunte des petites routes départementales et des voies vertes entre Montélimar/Livron et Genève. Cet itinéraire, après les berges du Rhône (ViaRhôna) permet le retour vers Genève par l'arrière pays montagneux. Les topo-fiches de ce parcours VTC en 8 étapes est téléchargeable sur le site web. [www.surlespasdeshuguenots.eu](http://www.surlespasdeshuguenots.eu)

**23. Je souhaite emprunter le parcours pédestre pour mon parcours VTT jusqu'à Genève. Est-ce techniquement possible et légal ?**

*Les VTT ont le droit d'emprunter les GR® tout en faisant très attention aux randonneurs pédestre. Par contre, la topographie du parcours rend le passage difficile sur les étapes suivantes. (Voir réponse n° 15)*

**24. Pour randonneurs ayant peu de moyen, trouve-t-on des gîtes d'étapes à chaque étape ou faut-il parfois prévoir de porter une tente ?**

*Les hébergements les plus courants sur le parcours français sont les chambres d'hôtes et les hôtels. Mais en ciblant les gîtes d'étapes présents sur le parcours, alternés avec l'hôtellerie de plein air qui propose parfois des hébergements peu onéreux en mobil home, il est possible de rester dans des budgets démocratiques sans porter sa tente. Les gîtes d'étape : Le Poët Laval, Truinas (en arrivant vers Bourdeaux), Col de la Chaudière, Die, Valcroissant, Châtillon en Diois, Bénévisse (en arrivant aux Nonières) Ferme d'Esparron (en arrivant au Percy), Le Monestier du Percy, Mens, Grenoble, Saint-Pancrasse, Aix les Bains, Motz, Seyssel.*

**25. Pour un groupe de randonneurs constitué, peut-il trouver à chaque étape un gîte de groupe ?**

*Jusqu'à douze personnes il est envisageable de se loger à chaque étape en réservant bien à l'avance. Au-delà de douze personnes cela devient plus difficile de ne pas scinder le groupe, surtout en haute saison.*

***Pour toutes informations complémentaires, veuillez prendre contact avec l'Office du tourisme de l'étape, dont vous trouverez les coordonnées sur les topo-fiches ou sur le site web.***